

Formation initiale sauveteur secouriste du travail

SSTINI

Transformez vos collaborateurs en acteurs clés de la sécurité au travail grâce à la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) initiale : une solution efficace pour prévenir les risques, réduire les accidents et garantir un environnement professionnel serein et conforme aux obligations légales.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de : Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s). Capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Les + métier

DÉLAIS D'ACCÈS : Il faut compter environ 1 mois de délais mais peut être variable selon modalités de financement

Groupe de 4 à 10 personnes

Pour que la formation soit effectuée, il faut que la session de formation comporte 4 personnes minimum

Public Visé

Tous public

Pré Requis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s)
Etre capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Parcours pédagogique

Contenu de la formation

1. SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST,
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

2. PROTÉGER DE FAÇON ADAPTÉE- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations,

- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées,
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

3. EXAMINER LA VICTIME

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée,
- Reconnaître les autres signes affectant la victime,
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

4. GARANTIR UNE ALERTE FAVORISANT L'ARRIVÉE DE SECOURS ADAPTÉS AU PLUS PRÈS DE LA VICTIME

- Définir les différents éléments du message d'alerte,
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

5. SECOURIR LA VICTIME DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer,
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques,
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

6. SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise,
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

7. CARACTÉRISER DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées,
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

8. PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS PAR DES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement,
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée,
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

MODALITÉS D'ÉVALUATION CERTIFICATIVES

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence. Une grille de certification des compétences du SST est utilisée lors de chaque formation.

Epreuve certificative n°1 : A partir de la mise en place d'une situation d'accident simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve certificative n°2 : A partir de la mise en situation d'accident simulée de l'épreuve 1, lors d'un échange avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention. Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique. Plan d'intervention + pictogrammes. 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires. 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle). Mannequin RCP adulte. Mannequin RCP enfant. Mannequin RCP nourrisson. Divers matériels pour la réalisation des simulations (outils, pansements compressifs, ...). Matériel d'entretien des mannequins et consommables. Films pédagogiques, présentation en diaporama de situations d'accidents simulées, défibrillateur pédagogique. Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos.

Moyens pédagogiques

Apport théorique en présentiel (Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation d'accident du travail simulé. Matériel de Secourisme, affiches pédagogiques, films INRS) . Nous remettons un livret pédagogique complet et l'aide mémoire INRS.

Nos centres disposent de salles adaptées à la formation qui respectent en tout point les réglementations en vigueur. Nos infrastructures et nos moyens matériels de secourisme permettent de reproduire les conditions réelles.

Apport pratique par des mises en situations professionnelles. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.

Modalités de suivi

En présentiel

Feuille d'émargement et certificat de réalisation.

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Délivrance d'une attestation de fin de formation précisant les objectifs acquis par le bénéficiaire. A l'issue d'une évaluation certificative avec un avis FAVORABLE, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nous sommes conformes aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Les personnes en situation d'handicap sont invitées à contacter notre référent handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation au 02.40.83.00.23.

Sanction formation

FORMATION SST IINITIALE

Durée

14.00 Heures **2** Jours



Contactez-nous !

Equipe Administrative
Votre expertise formation !

Tél. : 0240830023
Mail : contact@drivingformation.com